

# DÉCHETS : RECENSEMENT DES FOYERS EN SUD VENDÉE LITTORAL



Pour réduire nos déchets, la Communauté de communes Sud Vendée Littoral s'est engagée dans un vaste plan d'actions à l'horizon 2026. Une nouvelle étape s'ouvre le 3 juillet 2023 avec le lancement d'un recensement de tous les foyers. Inscrivez-vous !

Recenser tous les foyers producteurs de déchets pour permettre à chacun de payer en fonction de la quantité de déchets produits, et donc de mieux maîtriser sa facture (quantité calculée selon le volume du bac et le nombre de levées) : voici l'objet de la grande enquête qui s'ouvre le 3 juillet 2023. L'objectif est de préparer le territoire au passage à la redevance incitative en 2026.

La Communauté de communes a missionné la société Viacol pour la réalisation de ce recensement. Entre juillet et novembre, les habitants de Sud Vendée Littoral recevront dans leur boîte aux lettres un document expliquant les modalités de participation, en ligne ou par téléphone.

L'enquête permettra aussi à chaque foyer de demander sa carte d'accès en déchèterie, qui sera nécessaire à compter du 1er janvier 2024. À partir de fin novembre et courant 2024, la société Viacol mettra en conformité les bacs recensés grâce à l'enquête. La date du passage de l'enquêteur, suivant les communes, sera communiquée quelques jours avant. Cette étape sera également l'occasion de présenter les principes de la redevance incitative et de répondre à toute question sur l'ensemble de la démarche.

## POUR RÉPONDRE À L'ENQUÊTE

Je me rends  
sur le site



[www.enquete9.com](http://www.enquete9.com)

ou j'appelle le

02 52 74 00 79

du lundi au vendredi de 9h à 19h  
et le samedi de 9h à 12h

